

**Mémoire
à la Commission royale
sur les peuples autochtones**

Présenté par le groupe des vingt-deux jeunes
participants et participantes à la rencontre
Pour mieux se comprendre
organisée par le Conseil permanent de la jeunesse
les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1993

Collection Propos

Collection «Propos»

Avec la collection «Propos», le Conseil permanent de la jeunesse veut permettre ou promouvoir l'expression des points de vue de la jeunesse sur des enjeux importants de la société québécoise.

Les textes publiés dans cette collection ne représentent pas la position officielle du Conseil permanent de la jeunesse. Ils n'engagent que les personnes qui ont participé à leur rédaction.

La reproduction de ce document est autorisée à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le présent mémoire a été présenté à la Commission royale sur les peuples autochtones, le 30 novembre 1993.

Coordination de la rencontre *Pour mieux se comprendre*

Hélène Simard, vice-présidente du CPJ

Comité de rédaction du mémoire

Suzy Basile
Michaël Betts
Julie Breton
Sylvain Gaudreault
Nathalie Simard
Gloria Volland

Rédaction du mémoire

Julie Breton

Révision linguistique

Martin Matte

Responsable du dossier

Louise Bisson

Responsable de la production

Marie Kronström

Conseil permanent de la
jeunesse
580, Grande Allée Est, bureau 440
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone (418) 644-9595 (Québec)
1-800-363-1049 (extérieur de Qué-
bec)
Télécopieur: (418) 646-0798

Gouvernement du Québec
Dépot légal - 1994
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-28811-4

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS | I |
| PRÉCISIONS LEXICALES | III |
| INTRODUCTION: LES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE | 1 |
| 1. UNE COMMUNICATION DIFFICILE: LES PRÉJUGÉS | 3 |
| 1.1 Introduction aux discussions: la pièce <i>À temps pour pour l'Indian Time</i> | 3 |
| 2. LES PRÉJUGÉS | 4 |
| 2.1 L'ignorance et l'incompréhension québécoises | 4 |
| 2.2 La réalité autochtone | 5 |
| 2.3 Le pouvoir établi et les jeunes | 6 |
| 3. LES QUESTIONS SOCIALES, LA VIE COMMUNAUTAIRE ET FAMILIALE | 7 |
| 3.1 Les problèmes abordés: jeunes et société | 7 |
| 3.2 Jeunes autochtones et société | 9 |
| 3.3 Les recommandations | 10 |
| 4. L'ÉDUCATION | 12 |
| 4.1 Le soutien familial | 12 |
| 4.2 Une école mal adaptée à sa clientèle | 13 |
| 4.3 L'école et les régions | 14 |
| 4.4 Le système scolaire et les Autochtones | 14 |
| 4.5 Conclusion sur l'éducation | 15 |
| 4.6 Les recommandations | 16 |
| 5. L'EMPLOI | 19 |
| 5.1 Les recommandations | 19 |
| 6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT | 21 |
| 6.1 Les recommandations | 21 |
| CONCLUSION: AU-DELÀ DES THÈMES | 23 |
| LES GRANDES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DES VINGT-DEUX | 25 |
| ANNEXE LISTE DES PARTICIPANTS ET DES PARTICIPANTES | |

AVANT-PROPOS

Le présent mémoire est le fruit de discussions tenues au moment de la rencontre *Pour mieux se comprendre*, organisée par le Conseil permanent de la jeunesse, au Musée du Québec, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1993. Vingt-deux jeunes, Autochtones et Québécois, provenant de diverses nations autochtones et régions du Québec¹, ont été invités à se prononcer sur les multiples problématiques sociales² qui tissent la complexité de la réalité des jeunes de chacune des nations et régions représentées, tout comme celle de l'ensemble des jeunes de la société québécoise.

Au terme de cette rencontre, le groupe des vingt-deux jeunes a pris la résolution de soumettre un mémoire à la Commission royale sur les peuples autochtones. Un comité de six personnes a alors été formé qui avait pour mandat de faire la synthèse des divers aspects des discussions et des solutions proposées par le groupe. L'une des membres du comité a été choisie comme responsable de la rédaction du mémoire.

Toutefois, nous tenons à préciser qu'en raison de la nature des objectifs de la rencontre fixés par le Conseil permanent de la jeunesse, qui étaient avant tout d'apprendre à mieux connaître et à comprendre les cultures autochtone et québécoise, ce document ne vise pas à donner, de manière précise et définie, un programme de recommandations relatives à chacun des différents problèmes sociaux discutés. L'importance de ces problèmes dépasse largement le temps alloué à la réflexion du groupe. Ce document vise plutôt à éclairer et à aider à comprendre certaines situations vécues par les jeunes des différentes nations ou régions, en reconnaissant la nécessité d'une meilleure connaissance de l'autre.

¹ Voir la liste des participants et des participantes en annexe. Huit des onze nations autochtones du Québec y sont représentées par des jeunes oeuvrant dans différents secteurs d'activité, ce qui témoigne de la volonté du CPJ de voir être vraiment représentées la complexité et la variété de composition du Québec actuel, tant en ce qui concerne les Autochtones que les «Québécois»: origine, régions, secteurs d'activité et réalités diverses d'une même société ou province.

² Les termes «problématiques sociales» sont utilisés ici au sens très large et générique de tout problème ou ensemble de problème «relatif à une société, à un groupe conçu comme une réalité distincte, aux rapports de ces individus entre eux» (Robert Méthodique).

II

Cette rencontre a permis aux vingt-deux jeunes de constater le besoin d'une meilleure communication entre les peuples afin d'arriver à régler, de manière conjointe et non unilatérale, les divers problèmes sociaux que vivent tant les nations autochtones que tous les membres de la société québécoise. Car, bien que ces problèmes se manifestent de manière différente pour chaque peuple, il n'en demeure pas moins qu'ils touchent, au sein d'une même société, les jeunes de toutes classes et de toutes origines. Nous espérons donc, en témoignant de l'utilité et de la fertilité d'un tel événement, favoriser une volonté de communication entre les nations autochtones et la société québécoise sur une plus grande échelle.

PRÉCISIONS LEXICALES

Nous tenons d'abord à expliciter le choix et à circonscrire l'usage des termes «Autochtones» et «Québécois», employés tout au long du document, pour désigner les tenants respectifs des cultures autochtones et non-autochtones. Ces précisions lexicales permettront du coup de mettre en lumière, d'un point de vue linguistique, la complexité des questions et des problèmes inhérents aux débats culturels et politiques impliquant les peuples autochtones et québécois.

Autochtones et Québécois

Selon la définition du *Robert Méthodique*, le terme «autochtone» signifie: «*qui est né sur le territoire même où il habite*». Théoriquement, si la redéfinition et l'utilisation contemporaines du terme n'étaient pas doublées d'un recours à l'histoire ancestrale pour définir l'Autochtone comme une personne appartenant aux Premières Nations, donc aux nations qui sont nées et ont habité les premières un territoire donné, tout Québécois dit de souche, de même que tout fils ou fille d'immigrant né en terre d'adoption, pourrait être l'héritier de cette désignation d'appartenance, au sens strict et premier du terme. Les non-autochtones, désignés par la négative, seraient ainsi l'ensemble des individus ayant immigré et s'étant établis en terre étrangère d'adoption³.

Or, il est clair, dans le contexte social et politique actuel, que la définition courante du mot «autochtone» est incomplète et inadéquate par rapport aux différents peuples qu'elle désigne ou amène à désigner par la négative comme non-autochtones. Il ne s'agit pas de contester l'emploi légitime du terme au regard de sa représentativité des Premières Nations, puisqu'il s'impose sans contredit comme le seul apte à rendre compte, sans discrimination, du statut historique et culturel de ces nations⁴ vivant depuis des siècles sur un ensemble de territoires aujourd'hui occupé et réglementé par les sociétés conquérantes de la

³ Le mot «immigrant», toujours selon le *Robert Méthodique*, s'oppose d'ailleurs à «indigène», qui, avec une connotation péjorative en sus du sens premier, est synonyme d'«autochtone».

⁴ Voir à cet égard les définitions d'indien, d'amérindien, d'aborigène, de sauvage et autres synonymes, qui sont autant de mères nourricières de préjugés racistes.

IV

colonisation, mais bien de souligner l'absence de terme générique capable de désigner, sur une base culturelle et identitaire autre que territoriale, la nation québécoise.

En effet, comme dans la plupart des sociétés occidentales, l'appartenance et l'identité culturelle des membres de la société québécoise sont définies, sans véritables nuances admises, à l'aide du même terme que celui qui désigne leur lieu d'existence, que ce dernier soit désigné comme pays ou province: tout individu vivant au Québec est «Québécois». Aucun terme n'existe pour préciser l'appartenance culturelle et l'identité du peuple québécois, outre le mot «Québécois», qui implique une notion de frontière et est donc de connotation premièrement politique. Or, c'est ici que nous devons nuancer cette définition du «Québécois» car, bien que les Autochtones vivent en terre dite québécoise, pour les raisons historiques que nous connaissons, ils ne se définissent pas comme «Québécois». Par le fait même, cela nous amène à accorder une double légitimité au terme «autochtone»: non seulement ce dernier permet-il de reconnaître les droits ancestraux des peuples qu'il désigne et définit, mais il efface aussi toute division territoriale inhérente aux désignations d'«Amérindien» et d'«Indien», qui est l'apanage des peuples colonisateurs et qui véhicule un sens d'appropriation et de possession du territoire. Les Autochtones sont ainsi en mesure de se définir comme peuples en vertu d'une appartenance culturelle et historique à une nation, en faisant abstraction, du moins symboliquement, des lois territoriales qui sont l'initiative et l'incarnation politique des civilisations colonisatrices, détentrices actuelles du pouvoir.

Il nous apparaît donc important de préciser que la désignation de «Québécois» ici adoptée ne fait pas référence à l'ensemble des habitants du territoire québécois, au sens politique et totalisant du terme, mais bien à une identification et à une appartenance culturelle nationale⁵. Elle permet du coup de définir positivement celles et ceux qui, par ailleurs, seraient désignés comme «n'étant pas autochtones». Elle ne comporte pas non plus de discrimination envers les minorités

⁵ Cela mériterait d'être élaboré plus en détail, comme toute affirmation d'appartenance culturelle et d'identité nationale mériterait aussi de l'être, surtout dans le contexte social et politique actuel. Cette question fera d'ailleurs l'objet d'une des recommandations de ce document.

V

ethniques en réduisant le sens du mot «Québécois» à «Québécois ou Québécoise de souche» et n'amène pas à assimiler les nations autochtones vivant en «terre québécoise» aux Québécois et aux Québécoises. Dans le même ordre d'idées, nous soulignons la justesse du terme «autochtone» et son importance, non dans sa définition stricte et première, mais dans son acception dans l'usage contemporain.

En conclusion, des recommandations peuvent être dégagées de ces considérations d'ordre linguistique:

1. Il serait important de revoir la définition traditionnelle du terme «autochtone», afin que son sens actuel devienne la désignation officielle et non-discriminatoire des peuples des Premières Nations.
2. Il serait aussi important de nuancer la définition et de distinguer le politique du culturel dans l'usage des termes qui circonscrivent la spécificité des nations, afin que la culture, l'identité d'un peuple et l'existence sur un territoire donné ne soient pas fondues dans un seul terme, et que les Québécoises et les Québécois puissent s'affirmer comme tels sans toutefois «adhérer» aux connotations politiques d'inclusion et d'assimilation des autres nations qui partagent le même territoire qu'eux, indiciblement liées au pouvoir politique de suprématie territoriale.

INTRODUCTION: LES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Comme le thème de l'évènement en témoigne, c'est dans l'optique première d'une meilleure compréhension et d'un rapprochement entre les peuples autochtones et québécois que s'est tenue la rencontre *Pour mieux se comprendre* organisée par le Conseil permanent de la jeunesse. En choisissant de donner la parole à vingt-deux jeunes provenant de huit nations autochtones, de plusieurs régions du Québec et oeuvrant dans divers milieux, le Conseil a su célébrer, sous le signe de la jeunesse, l'Année internationale des populations autochtones. Cette rencontre s'est déroulée pour le plus grand bénéfice de tous les participants et participantes.

Cette rencontre, qui est un précédent canadien et québécois, a permis d'une part de rendre compte des différences culturelles particulières à chaque nation et région du Québec et de les comprendre (ces différences menant trop souvent, comme en témoigne l'actualité, à de l'incompréhension et aux confrontations orageuses) et, d'autre part de mieux saisir les problèmes sociaux et les forces respectives qui y sont liées. Elle a aussi rendu possible la reconnaissance de points communs entre les différentes cultures et personnes qui les composent, au sein du contexte socio-économique actuel. Le tout a eu lieu dans le respect mutuel, essentiellement nourri d'un désir de connaissance de l'autre et d'une volonté commune d'améliorer les structures sociales et politiques actuelles.

En somme, si les cultures autochtones et québécoises, qui sont en elles-mêmes plurielles au-delà des termes génériques qui les circonscrivent, sont différentes les unes des autres, il n'en demeure pas moins que le statut de «jeune» comporte des problèmes, des difficultés d'être et de réalisation de soi, qui lient entre elles et entre eux les divers tenants de ce statut. Or, il nous est tous apparu clairement que l'avenir ne peut être envisagé sans une plus grande place donnée aux jeunes. En discutant des différentes réalités sociales et économiques, en cernant les problématiques individuelles et collectives propres à chacune des cultures présentes, les participantes et les participants à la rencontre *Pour mieux se comprendre* ont honoré le mandat qui leur avait été confié par le Conseil permanent de la jeunesse.

La jeunesse ne peut prétendre être à l'abri de l'erreur, mais elle peut affirmer sans hésitation que les erreurs présentes depuis des siècles n'ont aucun droit légitime; il n'y a aucune raison valable pour qu'elles soient perpétuées dans le futur. Personne qui était à la rencontre n'a renié sa responsabilité quant au travail à faire tant en matière de communication entre Autochtones et Québécois qu'en matière de prise de position et de communication au sein des structures sociales en place. Il faut savoir prendre ses responsabilités, travailler à partir de ce qui est pour modifier, changer, réformer ce qui mérite de l'être.

L'importance de la rencontre, comme précédent au dialogue entre les nations, s'est confirmée par l'intérêt de tous les participants et participantes et leur volonté de changer les choses. Du coup, ils et elles ont ouvert la voie à des discussions ultérieures entre les nations autochtones et la société québécoise en reconnaissant clairement la nécessité de telles rencontres. Il est aussi manifeste que la jeunesse a et aura, de plus en plus, nous l'espérons, un grand rôle à jouer. Nous ne pouvons plus penser et agir comme ceux et celles qui, par bonne volonté, sans doute, ont instauré les systèmes politiques que nous connaissons et subissons aujourd'hui. La confrontation doit céder la place à un mode de gestion et de revendication des droits individuels et collectifs plus sain, plus fondamental et plus respectueux: la consultation, la discussion, l'accord commun, la communication d'égal à égal plutôt que la recherche toujours plus assidue d'un pouvoir destiné à cultiver le pouvoir.

Les discussions fructueuses qui résultent de cette rencontre ont démontré et confirmé que l'amélioration des structures sociales actuelles ne peut être rendue possible que par le moyen d'un dialogue entre les nations et les personnes qui les constituent et qui, au-delà des différences et des antagonismes historiques, désirent travailler ensemble dans le but commun de mieux vivre harmonieusement sur une même terre.

1. UNE COMMUNICATION DIFFICILE: LES PRÉJUGÉS

«Pour ouvrir le dialogue entre les nations qui vivent tout près sans véritablement se connaître».

1.1 Introduction aux discussions: la pièce *À temps pour l'Indian Time*

La rencontre *Pour mieux se comprendre* a commencé, le 30 septembre, par une représentation de la pièce *À temps pour l'Indian Time* du théâtre Parminou. L'intérêt du travail de cette troupe réside entre autres dans le caractère interactif de ses créations: le public est appelé à participer en se prononçant sur le déroulement narratif de la pièce et sur les propos tenus par les personnages. Au public passif traditionnel succède un public actif mis en présence de ses propres positions idéologiques ou politiques, voire même de ses propres préjugés.

Présentée comme un déclencheur pour la réflexion, la pièce *À temps pour l'Indian Time* met en scène un Autochtone et un «Blanc» (désignation du Québécois par l'Autochtone), tous deux engagés comme arpenteurs en Abitibi. Ces deux personnages illustrent, sur le mode allégorique, les préjugés que les peuples autochtones et québécois entretiennent les uns envers les autres, qu'ils subissent et véhiculent. Par le truchement du dialogue et des efforts de compréhension mutuelle de ces deux personnages, parfois provoqués par l'assistance, de nombreux préjugés ont été mis à jour: l'«Indien» qui ne paie pas de taxes, le «Blanc» qui ne connaît rien à la forêt, etc. La pièce, avec les diverses interventions du public, a révélé et confirmé, d'entrée de jeu, l'existence de préjugés tenaces qui séparent les peuples, empêchant et retardant ainsi l'établissement d'un dialogue véritable entre ces derniers, et ce, depuis plusieurs générations.

Il n'était plus possible alors, pour les participants et les participantes à la rencontre, d'ignorer cette réalité: il ne leur restait plus qu'à la mettre en question, à tenter de la comprendre et d'y voir autre chose qu'un simple état de fait immuable de «barricades».

2. LES PRÉJUGÉS:

2.1 L'ignorance et l'incompréhension québécoises

Il est intéressant de noter que les préjugés que les Québécoises et les Québécois entretiennent à l'égard des Autochtones furent davantage l'objet des discussions que la réciproque. Pendant la pièce comme dans les discussions qui ont suivi à l'occasion d'un retour sur la pièce. Tous furent évoqués sans exception: impôts, taxes, contrebande de cigarettes, alcoolisme, toxicomanie, etc.

L'existence de ces préjugés peut être associée à différents facteurs, notamment à l'incompréhension, au manque d'ouverture d'esprit ou de conscience sociale, qui sont autant de variantes et de prolongements de ce que l'on appelle l'ignorance. La plupart des Québécoises et des Québécois admettent d'ailleurs ignorer la culture autochtone, tant dans ses dimensions historiques et traditionnelles que dans sa condition actuelle, et pour cause: ils n'ont jamais été mis en contact avec elle, de manière positive du moins. Les deux sources majeures d'information que sont l'histoire et l'actualité, qui devraient être les meilleurs agents d'abolition de l'ignorance qui nourrit les préjugés, ont plutôt pour résultat d'encourager celle-ci et de la perpétuer. Les cours d'histoire, principale source de connaissance historique pour les jeunes du secondaire, occultent l'existence des Premières Nations, confinant ainsi l'élève à une vision historique lacunaire. Les médias, qui constituent la voie quasi exclusive d'informations accessibles centrées sur l'actualité et le factuel, se concentrent davantage sur une couverture ponctuelle et restreinte des différents conflits qui divisent les peuples autochtones et québécois, ce qui a pour effet d'entretenir l'ignorance des cultures autochtones. Les fondements historiques de ces conflits, aussi bien que la valeur et l'intérêt des cultures autochtones, sont donc à peu près absents de l'éducation et du quotidien des Québécoises et des Québécois. Puisqu'ils n'ont jamais été amenés à connaître et à comprendre ces cultures et comme la curiosité pour ces dernières n'a jamais été éveillée non plus, l'ignorance règne et, avec elle, les préjugés qui l'alimentent.

2.2 La réalité autochtone

Pour les Autochtones toutefois, ce constat se traduit différemment. On ne peut parler d'ignorance dans les mêmes termes. La réalité autochtone en est une de dépendance vis-à-vis des gouvernements, des lois et des règles qui viennent de ces instances, quand elles ne leur sont pas dictées. Les jeunes Autochtones sont nécessairement confrontés, et en quelque sorte soumis, au fonctionnement de la société occidentale qui les régit. Leur existence les amène obligatoirement à côtoyer le milieu québécois, pour de multiples raisons. Par exemple, l'éducation postsecondaire, et parfois même secondaire, est très peu offerte en milieu autochtone. L'exode hors des communautés, pour les jeunes qui ont le désir de poursuivre leurs études, est donc inévitable. De plus, le tiraillement qui existe chez les jeunes Autochtones, entre leur culture et le mode de vie occidental actuel, ainsi que la quasi-absence de travail disponible en communauté, forcent aussi leur exode en milieu québécois. Pour plusieurs des participantes et participants Autochtones, majoritairement métis, ce n'est que depuis quelques années qu'ils renouent avec leur culture, soit depuis que leur origine autochtone a été reconnue légalement par les autorités; leurs contacts avec le milieu québécois ont donc été très fréquents et de longue durée.

Toutefois, une précision s'impose quant au métissage, afin d'éviter une généralisation trop facile. Certains métis et certaines métisses vivent et ont vécu en communauté et ne «redécouvrent» donc pas leur culture seulement depuis quelques années; d'autres cependant ont toujours ou longtemps vécu en milieu québécois (c'est le cas de plusieurs Autochtones parmi les vingt-deux) et «redécouvrent» actuellement leur culture. Cette appartenance à un milieu de vie autochtone ou québécois est étroitement liée au contexte familial et en particulier à la Loi sur les Indiens. À cause de cette dernière, une Autochtone qui mariait un «Blanc» devait quitter la communauté. Par contre, si l'inverse se produisait, si un Autochtone mariait une «Blanche», il leur était possible de demeurer dans la communauté. Ces lois sont un bon exemple des aberrations historiques, que nous évoquons plus haut: ce n'est qu'en 1985 que les femmes Autochtones qui étaient mariées à des «Blancs» ont retrouvé leur statut juridique d'Autochtone. Depuis cette modification de la Loi sur

les Indiens, il semble plus facile de «redécouvrir» son appartenance à une nation autochtone.

Pour résumer, les Autochtones sont en mesure d'affirmer qu'ils connaissent davantage le milieu québécois que la réciproque.

2.3 Le pouvoir établi et les jeunes

Cependant, la plupart des participantes et participants Autochtones et Québécois se sont personnellement dissociés des divers préjugés transmis de part et d'autre: ces derniers appartiennent à «la société en général» ou encore à certains groupes ou générations. Ils sont l'apanage et le fruit du travail des «Autres», que l'on nommera notamment «générations précédentes», «médias», «gouvernements» et «instances décisionnelles» au sens large.

Les jeunes ne cherchent pas ainsi à éviter leur responsabilité à l'égard des différents problèmes de la société, sous prétexte que ceux-ci ont été créés par d'autres. Cet écart entre les positions collectives et individuelles témoigne des conflits de génération et des conflits entre «dirigeants» et «dirigés» qui sont vécus de manière aiguë par plusieurs jeunes, qu'ils soient Autochtones ou Québécois. Les positions défendues par les détenteurs du pouvoir et la génération qu'ils représentent de manière générale sont souvent loin d'être partagées par les jeunes. À l'intérieur de la société se dessine une autre collectivité, celle de la jeunesse, qui permet d'établir un lien nouveau entre les peuples, basé sur une volonté de changement et de communication.

Cette constatation a permis d'élargir le débat: si autant de préjugés existent, si autant d'incompréhension et de mépris subsistent, c'est donc qu'il existe un manque de communication flagrant. C'est ainsi par la voie de la communication que les membres du groupe des vingt-deux ont décidé de cheminer vers une meilleure compréhension mutuelle, seule voie de renouement des liens entre Autochtones et Québécois depuis longtemps interrompus.

Ce point commun, ce refus du fonctionnement de la société tel qu'il se présente et est vécu par les jeunes actuellement, à l'intérieur de l'un ou l'autre des peuples, a constitué un terrain fertile pour la discussion. L'individualisme, la surconsommation, la rentabilité économique qui supprime les considérations humanitaires et sociales, tout comme la dévaluation des valeurs collectives que ces orientations et choix gouvernementaux engendrent sont autant de facteurs qui catalysent l'insatisfaction générale des jeunes Autochtones et Québécois. Plutôt que de se concentrer sur les lieux communs qui depuis toujours font les manchettes des journaux, plutôt que de se dire les représentants de groupes en conflit en perpétuant les préjugés et en continuant de se buter aux murs d'incompréhension et de confrontation érigés depuis plusieurs décennies, les participants et les participantes ont choisi d'engager la discussion. Communiquer ce que l'on est, ce que l'on désire, dans le respect des différences et la reconnaissance des points communs, représente, selon eux et selon elles, le seul moyen d'accéder à l'établissement d'une nouvelle communication, qui permettra d'instaurer de nouveaux fondements sociaux.

Le terrain fertile d'entente entre Autochtones et Québécois est donc lié en partie à un phénomène de conflit de générations: des deux côtés, on veut que les choses changent; des deux côtés on se sent brimé en tant que jeune n'ayant pas voix au chapitre auprès des instances décisionnelles de la société. Bien que les réalités soient vécues fort différemment d'une nation et même d'une région à l'autre, il n'en demeure pas moins que cette volonté similaire de changement des structures établies ouvre la voie à de multiples discussions.

3. LES QUESTIONS SOCIALES, LA VIE COMMUNAUTAIRE ET FAMILIALE

3.1 Les problèmes abordés: jeunes et société

Les problèmes de confrontation et de rupture entre l'individuel et le collectif sont vécus de manière très aiguë, bien que différemment, par les jeunes, Autochtones et Québécois. L'identification et l'appartenance à une collectivité, fondées sur le partage d'un système de valeurs et d'une culture commune aux

membres qui la constituent, sont nécessaires tant à la valorisation et à la réalisation de soi qu'à la communication interpersonnelle. Et si pour certains, cette appartenance est d'abord morale et idéologique, pour les jeunes, elle se traduit autrement: appartenir à une société, cela veut dire aussi y avoir sa place, son rôle, donc sa raison d'être. Or, étant donné les contingences économiques et les structures sociales actuelles, la place accordée aux jeunes n'a rien d'évident. Pour diverses raisons, ces derniers se sentent exclus du système social, soit parce que ce dernier est mal adapté à leurs besoins, en matière d'éducation et d'emploi par exemple, soit parce qu'il ne donne aucun droit de parole ou ne permet aucune prise de position quant aux différentes sphères sociales qui les touchent directement.

Peut-être sous prétexte qu'ils ne sont pas encore «formés» ou qu'ils sont peu responsables ou inaptes à se prononcer sur certaines questions ou réformes complexes, - il faudrait interroger les décideurs en cause pour le savoir -, les jeunes ne sont pas, ou trop peu, consultés par les instances décisionnelles et par les générations aînées de manière générale tant en ce qui les concerne directement qu'en ce qui touche à l'ensemble des membres de la société. À leurs yeux, cela a pour effet de diminuer le poids de leur rôle social ainsi que leur valorisation et leur image de soi. Même à l'intérieur des familles, les jeunes se sentent parfois exclus, non écoutés; chaque famille étant elle aussi soumise aux différents problèmes engendrés par les conditions économiques, les valeurs individualistes et l'instabilité sociale, il va malheureusement de soi que la communication entre ses membres tient une place de moins en moins importante. Manque de temps, d'engagement de la part des parents et des proches dans le cheminement individuel et scolaire des jeunes, voilà autant de facteurs qui compliquent l'existence des jeunes, et qui, additionnés à toutes les autres difficultés affrontées hors du milieu familial, contribuent à «boucher» les perspectives de leur avenir. Les conditions économiques difficiles que nous connaissons, le manque d'emplois, la pauvreté, la difficulté de subvenir aux besoins vitaux tels que le logement, la nourriture et la santé, qui sont autant de facteurs qui exacerbent l'individualisme, n'ont rien de très positif à offrir non plus pour aller à l'encontre de cette perception de l'avenir.

Toutefois, il est important de souligner que, chez les Autochtones, les relations entre jeunes et aînés, qui font partie intégrante de leur culture, sont très favorisées. D'ailleurs, il fut question à plusieurs reprises de l'importance accordée à l'enseignement des aînés sur les diverses facettes du mode de vie autochtone.

Plusieurs problèmes, tels que le décrochage scolaire, la toxicomanie, l'alcoolisme, le suicide, le haut taux de criminalité, de violence et de suicide, l'isolement et l'exclusion, ont été associés à ces questions de fond que sont la quête d'identité et le manque de communication. Selon les membres du groupe, la plupart de ces problèmes sont des symptômes qui découlent de la non-satisfaction de ces deux besoins essentiels à l'équilibre et l'épanouissement des individus. Le manque de communication rend les relations interpersonnelles difficiles, ce qui a pour effet de creuser encore davantage le fossé le jeune ou la jeune de sa collectivité; chacun s'y trouve confronté, plutôt que supporté et encouragé par elle. La même chose se passe aussi à une toute autre échelle, soit à l'échelle sociale, le jeune n'y trouve pas sa place d'emblée, il doit la faire. Confronté à un système qui l'«occulte», il ou elle doit se battre pour faire entendre ses droits, ses besoins.

3.2 Jeunes Autochtones et société

Tous ces problèmes sont partagés par les Autochtones et les Québécois. Cependant, ils se manifestent avec beaucoup plus d'acuité en milieu autochtone. Car si les Québécoises et les Québécois, de par leur statut de jeunes, se trouvent confrontés à la société dont ils font partie, les jeunes Autochtones le sont doublement. Non seulement doivent-ils se battre pour se créer une place comme jeunes au sein de leur communauté, mais ils doivent aussi se battre, comme Autochtones, pour faire reconnaître leurs droits et leurs requêtes collectives.

Pour les Autochtones, les problèmes liés à la quête d'identité sont nombreux. Par exemple, lorsqu'ils doivent vivre l'immersion en milieu québécois, que ce soit pour étudier ou travailler, ils sont souvent l'objet du racisme des Québécoises et des Québécois. Les préjugés constituent un obstacle supplémentaire à la valorisation de soi, car ils sont non seulement néfastes individuellement,

mais tout aussi bien sur une base collective et culturelle plus large. La dévalorisation des origines et de la culture des Autochtones, essentiellement fondée sur des jugements de valeur, a donc pour effet d'accentuer le décrochage scolaire et tous les autres problèmes que les jeunes vivent. En ce sens, l'isolement et l'exclusion vécus par les jeunes Autochtones en milieu québécois est plus important et plus alarmant que ceux vécus par les Québécois et les Québécoises, puisqu'ils les dissocient non seulement de la société en général, mais tout aussi bien de la collectivité des «jeunes» majoritairement québécoise «de souche».

De plus, l'inadéquation entre les besoins des jeunes et les ressources qui sont mises à leur disposition est aussi plus flagrante chez les Autochtones que chez les Québécois et les Québécoises. Par exemple, nous retrouvons peu de personnes ressources autochtones pour les élèves autochtones en milieu urbain. Nous pouvons observer non seulement un manque de consultation des jeunes pour tout ce qui touche à leurs besoins, mais on ne consulte pas assez non plus les différents dirigeants autochtones relativement à l'ensemble des ressources et des programmes disponibles pour eux. L'écart entre les besoins et les ressources est donc double chez les Autochtones et encore plus nuisible que chez les Québécois et les Québécoises. Par extension, l'existence et l'importance de ces problèmes, ainsi que les difficultés rencontrées dans la réalisation de soi en communauté, accentuent le tiraillement qui partage les Autochtones entre la culture traditionnelle et le mode de vie occidental. Étant donné les structures sociales et gouvernementales actuelles, il est quasi impossible pour les jeunes Autochtones de se réaliser et de s'épanouir sans engagement et sans participation obligatoires au sein de la société québécoise - celle-là même qui les contraint à des règles et à des lois qui ne tiennent pas compte de leurs cultures et de leurs valeurs propres -.

3.3 Les recommandations

Il apparaît très clairement, à l'issue des discussions, que le manque de communication est l'une des composantes importantes des problèmes vécus par les jeunes, qu'il s'agisse de respect, de compréhension et de connaissance entre individus, entre nations et cultures différentes ou, encore, entre dirigeants et «dirigés».

Le groupe des vingt-deux recommande donc:

- 1- **Que des lieux de rencontre et d'activités pour jeunes Autochtones et Québécois soient aménagés, de manière conjointe, par les jeunes.** Ces lieux faciliteraient une meilleure connaissance et le partage mutuel des cultures respectives et permettraient aussi de détruire certains antagonismes et préjugés tenaces, pour les générations présentes et à venir.
- 2- **Que des activités collectives soient créées pour et par les membres des communautés autochtones, afin de favoriser la communication et la compréhension mutuelle des réalités respectivement vécues par les jeunes et les aînés.**
- 3- **Que certaines mesures de soutien soient adoptées pour les familles qui le nécessitent, afin d'offrir des ressources réellement adaptées aux besoins de chacune.** Fait important à souligner, 1994 sera l'Année internationale de la famille, tel que décrété par l'ONU. Ce serait donc le moment idéal pour favoriser des actions concrètes destinées à améliorer le bien-être des familles.
- 4- **Que les jeunes, et l'ensemble des personnes touchées par les différentes lois et programmes gouvernementaux, puissent participer davantage aux décisions qui les concernent et intervenir dans l'élaboration des programmes.** La consultation et la responsabilisation des jeunes vis-à-vis de tout ce qui les concerne de près ou de loin permettraient d'améliorer leur perspectives d'avenir, en redonnant de la valeur à leur sentiment d'appartenance et à leur raison d'être au sein de la société. Nous croyons fermement que chaque personne touchée par un aspect du système social est la mieux placée pour témoigner de ce qui lui est nécessaire et utile.
- 5- **Que les solutions aux problèmes particuliers des différentes communautés autochtones soient le fruit de la concertation et non de l'imposition.** Les jeunes Autochtones et Québécois reconnaissent qu'il est impossible de régler les problèmes particuliers des communautés autochtones au moyen de solutions concoctées en haut lieu. Il est impérieux d'engager les commu-

nautés locales dans la recherche et la mise en oeuvre de solutions propres aux problèmes qu'elles vivent. Les dirigeants devraient donc travailler conjointement avec les Autochtones en fournissant les fonds nécessaires à l'élaboration des différents programmes et en offrant un suivi convenable, qui assure la continuité de ces programmes. Nous croyons fermement en la nécessité d'une décentralisation du pouvoir de décision.

- 6- Que davantage de lieux de loisir, d'échange et de rencontre destinés aux jeunes soient aménagés en région, et que les organismes existants obtiennent davantage de ressources financières afin d'améliorer leurs activités et de les offrir à plus de jeunes.

4. L'ÉDUCATION

Le décrochage scolaire, plus crucial chez les jeunes Autochtones mais tout de même très présent chez l'ensemble des jeunes Québécois et Québécoises, est le problème le plus important relevé par le groupe des vingt-deux. En fait, tous les autres problèmes liés à l'éducation qui ont été mentionnés lors des discussions trouvent leur gravité dans le fait que tous favorisent l'abandon prématuré des études. De plus, tous découlent plus ou moins directement d'un manque de communication, qu'il soit interpersonnel ou encore entre jeunes et dirigeants.

4.1 Le soutien familial

D'abord, au sein de la famille même, le peu de soutien de la part des parents et des proches apparaît comme l'un des facteurs étroitement liés à l'abandon des études. Cela se remarque particulièrement chez les familles autochtones et les familles québécoises provenant de milieux défavorisés. Et cela peut-être dû à un manque d'éducation de la part des parents ou simplement parce que les parents ne valorisent pas l'école ou n'arrivent pas à transmettre cette valorisation, ou encore au constat d'une désillusion généralisée quant à la portée et la validité des études au regard du marché du travail. Certains faits sont là: chez les jeunes, la désillusion face à l'utilité concrète des études est très présente et,

bien que les études soient très valorisées socialement, l'obtention d'un diplôme n'est plus directement synonyme de «travail» pour les jeunes. La sécurité d'emploi est un «luxe» que la plupart des jeunes ont peine à envisager pour eux sérieusement. De plus, les conditions salariales et la reconnaissance du diplôme lors de l'obtention d'un emploi sont souvent jugées inadéquates par les jeunes.

4.2 Une école mal adaptée à sa clientèle

Bien que l'école existe pour et par les élèves, avec le but de les former et de leur donner les outils nécessaires à une bonne insertion sociale, les jeunes ont peu à dire sur le fonctionnement et l'organisation de celle-ci. Selon les membres du groupe, et d'après plusieurs études auxquelles nous pourrions faire référence ici, c'est de cette inadéquation entre l'école actuelle et les besoins des jeunes que découle la plus grande part du décrochage scolaire. L'école ne présente pas d'intérêt réel comme milieu de vie et d'épanouissement pour les élèves, tant dans son aspect physique (aménagement des lieux) qu'humain et intellectuel. Les jeunes ne se sentent pas réellement rejoints par cette institution, qui cumule réforme après réforme, sans même répondre à la volonté de participation aux structures décisionnelles du milieu scolaire qu'ils manifestent depuis longtemps déjà.

Le propos n'est pas neuf: l'école s'impose pour beaucoup de jeunes comme un lieu de contrainte et d'obligation, commandé par des instances décisionnelles qui sont plus souvent qu'autrement «déconnectées» des besoins et des interrogations qui forgent leur réalité, et ce tant en milieu québécois qu'autochtone. Pour les jeunes, le besoin de corrélation entre le contenu des cours et le marché du travail dans lequel ils devront s'insérer demeure la plupart du temps insatisfait. L'accent mis sur la théorie, détachée de toutes applications pratiques, est vécu par les élèves comme un manque d'écoute de la part de ceux et de celles qui élaborent le contenu des cours ou qui l'enseignent. On ne semble tout simplement pas se préoccuper de ce les jeunes estiment profitable pour eux-mêmes, ni même de ce qu'ils pensent de la qualité des cours, des structures en place et du fonctionnement des institutions scolaires.

De plus, le manque d'intérêt du personnel enseignant pour la réalité et les difficultés scolaires que vivent les jeunes est fréquent. Personne ne semble préoccupé pour la qualité des acquis intellectuels qu'ils obtiennent. Ce sont là aussi des facteurs dissuasifs pour les jeunes. Alors que leur désir d'indépendance personnelle et de valorisation de soi est très fort, ils préfèrent souvent se tourner vers l'extérieur de l'école, vers le marché du travail: là, au moins, les responsabilités, si minimes soient-elles, ainsi que la rémunération qu'elles comportent, sont une valorisation immédiate.

4.3 L'école et les régions

Le facteur de l'éloignement, tant pour les jeunes Québécoises et Québécois vivant en région que pour les Autochtones vivant dans leur communauté, est une donnée importante de la démotivation scolaire. Les jeunes qui désirent poursuivre leurs études doivent souvent quitter leur famille pour aller vivre en milieu urbain. L'adaptation à ce nouveau milieu est souvent difficile. Les structures établies sont peu aptes à les recevoir et peu aptes à favoriser, de manière progressive, leur intégration. De plus, les jeunes se retrouvent souvent dans un milieu hétérogène où se côtoient des élèves de tous les milieux et de plusieurs origines; souvent la violence y est plus présente qu'ailleurs. C'est le cas de plusieurs écoles des grands centres urbains, où l'absence de structures et de personnel pour faciliter l'accueil et l'insertion des jeunes à leur nouveau milieu de vie, conduit parfois à des relations interculturelles difficiles et à la violence.

4.4 Le système scolaire et les Autochtones

L'école, comme la majeure partie des structures sociales destinées aux jeunes et à la population en général, apparaît clairement comme étant mal adaptée aux besoins des jeunes Autochtones. En plus des raisons énumérées dans cette section, certains autres facteurs liés à la culture autochtone et aux conditions de vie des Autochtones accentuent la propension à l'abandon des études.

La mauvaise adaptation du système scolaire à leur réalité se fait encore plus douloureusement sentir chez les jeunes Autochtones que chez les Québécois et les Québécoises. En plus de devoir s'éloigner de leur milieu communautaire pour étudier, ils sont confrontés à l'obstacle de l'apprentissage d'une seconde langue. Non seulement cet apprentissage rend-il l'acquisition des connaissances plus ardue, mais il nourrit aussi le tiraillement que les Autochtones vivent entre leur culture et celle des sociétés occidentales. Très peu de manuels en langues autochtones existent présentement dans le milieu scolaire: les jeunes sont donc contraints à étudier dans une langue autre que la leur. Par ailleurs, les objectifs visés par le système d'éducation québécois ne répondent pas nécessairement aux besoins réels des communautés: la culture autochtone est omise dans cet apprentissage entièrement déterminé par des instances qui la méconnaissent ou ne la considèrent que très peu. Cela a pour conséquence de distancier encore davantage les jeunes Autochtones de leurs origines et de leurs cultures, cultures qu'ils doivent souvent se réappropriier ou approfondir en dehors de leur milieu d'apprentissage qui, pourtant, devrait être l'endroit privilégié pour le faire.

De plus, l'exode obligatoire des jeunes qui désirent poursuivre leurs études semble être vécu plus difficilement par les Autochtones. Il suppose beaucoup plus que la séparation familiale: il provoque une rupture culturelle, qui situe inévitablement la ou le jeune sur la ligne de front d'un univers inconnu. Comme nous l'avons souligné plus tôt, la présence de préjugés à l'égard des Autochtones nuit pour beaucoup à leur insertion et à leur implication sociales. C'est le cas particulièrement en matière d'éducation. Enfin, les jeunes Autochtones sont souvent mal préparés, au milieu scolaire québécois. Un rattrapage important est donc obligatoire pour eux lorsqu'ils quittent l'école de leurs communautés pour aller étudier à l'extérieur.

4.5 Conclusion sur l'éducation

Il ne faudrait donc pas réduire l'incidence du décrochage scolaire en milieu autochtone en l'assimilant simplement à celui vécu par les jeunes Québécois et Québécoises en général. Bien que les problèmes cités comme sources de décrochage en milieu québécois soient aussi vécus par les jeunes Autochtones, plusieurs problèmes qui leur sont propres nécessitent des réajustements particuliers. Pour

l'avenir personnel de chaque jeune Autochtone et aussi bien pour l'avenir des relations interculturelles entre Québécois et Québécoises et les nations autochtones, il est urgent de mieux adapter le système scolaire à l'apprentissage de ces jeunes. Il serait trop facile d'oublier que l'école représente la plupart du temps le premier contact que l'Autochtone a avec la société québécoise. En ce sens, améliorer la qualité de ce contact pourrait aussi, à long terme, favoriser l'harmonie entre tous les jeunes qu'elle que soit leur appartenance, tout en annihilant les préjugés et les difficultés de compréhension mutuelle qui sévissent de part et d'autre.

4.6 Les recommandations

Les solutions proposées visent fondamentalement à humaniser l'école, à tous les niveaux. Tenir compte des besoins des jeunes en matière d'éducation ne doit plus se résumer à de belles réformes sur papier appuyées par les beaux discours des dirigeants. La meilleure façon de prouver aux jeunes qu'ils sont importants dans le milieu d'apprentissage qui leur est destiné est de leur donner du pouvoir et plus de latitude d'action. Il est impératif que les jeunes aient leur place.

Toutefois, il ne faudrait pas non plus négliger la particularité des différentes clientèles scolaires: chaque groupe, chaque milieu, chaque nation a ses qualités propres. La mise en place de réformes globales, qui ne tiennent pas compte des problèmes d'apprentissage et, par extension, de décrochage de chacune de ces collectivités, ne constitue pas une solution réelle. Pour le groupe des vingt-deux, la responsabilisation des élèves comporte aussi la reconnaissance des différences, des particularités culturelles et personnelles de chacun, sans aucune discrimination.

Le groupe des vingt-deux recommande donc:

- 1- De donner plus de pouvoir et une meilleure place aux élèves au sein des diverses instances décisionnelles du système scolaire. De jeunes représentants et représentantes siégeant aux conseils d'administration des écoles ainsi qu'aux différents conseils ou groupes de réflexion chargés de réformer le système scolaire, cela serait autant de possibilités d'obtenir

une meilleure représentativité, implication et responsabilisation des jeunes.

- 2- **De donner plus de pouvoir aux Autochtones dans les structures du système scolaire actuel**, afin qu'ils puissent eux-mêmes exprimer leurs besoins propres. Pour ce faire, il faudrait accorder plus de place aux gestionnaires autochtones au sein de ces structures.
- 3- **De favoriser la formation professionnelle**, afin d'élargir les possibilités de choix des élèves quant à leur orientation et à leur insertion dans le milieu du travail. Plusieurs exemples basés sur le système coopératif et la formation itinérante ont été maintes fois cités: les stages, ainsi que l'alternance études-travail peuvent être considérées comme voies de solution, notamment à la fin des études secondaires.
- 4- **De créer plus d'écoles secondaires autochtones dans les communautés et, de ce fait, d'adapter les programmes et le contenu des cours aux besoins des communautés**, en donnant aux Autochtones les ressources financières nécessaires à l'établissement de ces écoles ainsi que le pouvoir d'en déterminer le fonctionnement. Le groupe croit que cette plus grande autonomie permettrait de réduire les lacunes du système actuel.
- 5- **De modifier le programme des cours d'histoire offerts au secondaire**, afin de rendre à la culture et à l'histoire autochtones la place qui leur revient de droit. Cet ajustement permettrait de donner un portrait plus juste de la réalité historique du Québec tout en donnant l'occasion aux jeunes Québécoises et Québécois de mieux connaître la culture autochtone et, ainsi, de favoriser l'épanouissement d'une meilleure justice sociale.
- 6- **D'inclure plus d'éléments pratiques dans le contenu des cours**, que ce soit sous forme d'ateliers, de conférences ou même de visites en milieu de travail. Ces diverses activités pourraient éveiller l'intérêt des élèves et éclairer certains liens entre les domaines étudiés et les secteurs de travail qui s'y apparentent.

- 7- **D'engager davantage les parents dans le processus d'apprentissage des élèves, spécialement en milieu autochtone.** Cela pourrait être réalisé au moyen d'activités parascolaires communes aux élèves et aux membres de leur famille, de même que par des sessions d'aide offertes aux parents en difficulté, sessions qui seraient animées par des professionnels et qui viseraient à intéresser les parents à l'école et à augmenter du coup la valeur qu'ils accordent à l'éducation.
- 8- **De créer des classes d'accueil pour les jeunes Autochtones du primaire afin qu'ils puissent mieux se familiariser avec la langue d'enseignement.**
- 9- **De valoriser des matières qui permettent des apprentissages autres et plus diversifiés que ceux offerts dans le cadre des cours de langue et de mathématiques et donc de rendre plus personnalisé et plus souple le système d'enseignement actuel.** Ces matières permettraient aux jeunes de se valoriser davantage en faisant des travaux qui les intéressent et les concernent davantage. De plus, selon le groupe des vingt-deux, ces matières pourraient aider à stimuler et à encourager la créativité et l'initiative personnelle des élèves. Nous croyons que la créativité et l'initiative sont nécessaires aux changements sociaux ainsi qu'à l'entrepreneuriat et qu'elles doivent être encouragées plutôt que dévaluées dans le milieu scolaire. Que ce soit par l'expression artistique, l'engagement communautaire ou les activités parascolaires, il faut permettre aux jeunes de s'intéresser à la vie scolaire tout en progressant dans leur apprentissage.
- 10- **D'encourager l'entraide entre les élèves, notamment par le tutorat et par des structures d'accueil pour les nouveaux élèves mises en place par les aînés.**
- 11- **De faire de l'évaluation du personnel enseignant et du fonctionnement général des écoles, un mode de consultation des élèves répandu et obligatoire, comme c'est le cas d'ailleurs dans plusieurs institutions collégiales et universitaires.** Il faudrait aussi sensibiliser le personnel enseignant à l'importance de ses responsabilités non seulement à l'égard de

l'avenir individuel des jeunes, mais aussi de l'avenir de la société en général.

5. L'EMPLOI

Bien que l'emploi soit une préoccupation importante pour la plupart des jeunes, Autochtones et Québécois s'accordent pour dire que la situation actuelle est claire: l'avenir en cette matière est très incertain. L'accent mis sur la recherche du profit au détriment des valeurs humaines contribue au démantèlement des communautés. Les dirigeants prennent peu en considération les conséquences du développement économique sur les collectivités et les ressources humaines. Résultat: de moins en moins d'emplois sont créés ou protégés, ce qui laisse entrevoir une situation très sombre pour les années à venir.

De l'avis des participants et des participantes, il est nécessaire de stimuler l'entrepreneuriat. Puisque les gouvernements et les compagnies ne créent plus vraiment d'emplois, l'entrepreneuriat, avec une optique de développement durable, s'impose comme la voie de l'avenir. Les jeunes, Autochtones et Québécois, conviennent donc qu'il est indispensable que chaque individu et chaque collectivité mette la main à la pâte afin d'élargir les horizons actuels en matière d'emploi.

5.1 Les recommandations

Le groupe des vingt-deux recommande donc:

- 1- D'assurer un meilleur suivi des jeunes qui quittent leur communauté pour aller étudier en milieu québécois afin de les inciter à revenir au sein de leur communauté une fois leurs études terminées. D'ailleurs, un suivi postsecondaire et collégial pourrait être exercé pour chacun des élèves de chaque école et région du Québec. Les cours d'orientation offerts au secondaire trouveraient ainsi leur prolongement dans un service de placement et de suivi individuel à long terme. Ces programmes seraient coordonnés par une infrastructure à l'échelle provinciale, mais seraient assurés, localement, par chacune des écoles.

- 2- Que les communautés favorisent davantage l'entrepreneuriat, la création de petites et de moyennes entreprises. Une valorisation du potentiel de ces communautés par une meilleure adaptation des programmes sociaux et économiques est nécessaire afin que ceux-ci soient plus souples et plus aptes à répondre aux besoins des communautés.
- 3- Que l'ensemble des programmes sociaux et subventions aux entreprises et aux personnes soit mieux adapté à leurs bénéficiaires. Pour ce faire, la consultation des gens touchés par ces différents programmes permettrait d'améliorer ceux-ci et de les rendre plus adéquats quant aux besoins qu'ils ont pour tâche de combler.
- 4- D'établir des politiques de réorganisation du travail. Que les gouvernements, les employeurs et les syndicats mettent sur pied des mesures de préretraite, qui permettraient aux jeunes d'intégrer les milieux de travail vieillissants. Les mesures de travail à temps partagé pourraient aussi constituer des voies de solution.
- 5- De stimuler l'entrepreneuriat des jeunes, afin de miser davantage sur leur potentiel innovateur et créatif.
- 6- De revaloriser le statut de parent au foyer, en instaurant différentes mesures d'avantages fiscaux ou financiers. Que les parents qui quittent ou décident de ne pas intégrer le marché du travail pour s'occuper d'un ou de plusieurs enfants ne soient pas désavantagés ou dénigrés socialement. Ces mesures permettraient de libérer un certain nombre de postes qui pourraient être comblés par des jeunes.
- 7- Que toute l'information gouvernementale relative aux programmes liés à la création d'entreprises et d'emplois soit mieux diffusée et qu'elle soit accessible à tous et à toutes, afin que plus de jeunes puissent bénéficier de ces programmes.

6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT

Autochtones et Québécois s'accordent pour dire que la surconsommation des ressources naturelles propre à la société actuelle est un manque flagrant de respect de l'environnement, «La terre n'est pas à vendre» disent-ils. Les jeunes croient qu'il est possible et indispensable de concilier développement économique et environnement, dans la mesure où l'on prend en considération la nécessité d'un développement durable qui préserve la nature.

Nous croyons donc que les emplois doivent être orientés dans cette optique, et non dans celle d'un profit à court terme et destructeur pour l'environnement. D'ailleurs, les préoccupations écologiques devraient être au fondement de tout projet de société, peu importe sa nature. Nous sommes conscients des difficultés inhérentes à de telles mesures de développement, car cela va à l'encontre du fonctionnement des sociétés actuelles, mais la volonté et la nécessité de nous (l'ensemble de la société) mobiliser sur ces questions et de poser des gestes concrets sont manifestes et primordiales.

6.1 Les recommandations

Le groupe des vingt-deux recommande donc:

- 1- Que les gouvernements subventionnent et rendent plus compétitifs les produits de consommation qui préservent l'environnement (produits biodégradables, recyclés ou recyclables).
- 2- Que les gouvernements instaurent des lois concernant les emballages de produits superflus et antienvironnementaux (styrofoam, triples emballages de papier, plastique et cellophane, etc.).
- 3- Que les mesures de recyclage et de compostage soient rendues plus fonctionnelles et plus effectives, notamment dans les régions éloignées où elles sont peu établies.

- 4- Que les gouvernements favorisent la création de nouveaux marchés pour les produits écologiques.
- 5- Qu'on cesse d'instaurer des mesures de recyclage simplement pour engraisser, à l'abri des regards, les multiples dépotoirs et terrains d'enfouissement.
- 6- Qu'on rentabilise tout ce qui est écologique, afin de contrer le cercle vicieux qui oppose la rentabilité et l'économie à l'environnement.
- 7- Sans nécessairement considérer les Autochtones comme les «sauveurs et les gardiens» de l'environnement, favoriser le partenariat avec ces derniers pour une meilleure protection de l'environnement, la mise en valeur des ressources naturelles et le progrès du développement durable.

CONCLUSION: AU-DELÀ DES THÈMES

Au-delà des thèmes, une volonté de communiquer, d'établir une nouvelle forme de dialogue entre jeunes Autochtones et jeunes Québécois et Québécoises s'est vraiment manifestée comme ce qu'il y avait de plus important tout au long des trois jours de discussion intensive. Pour nous, le groupe des vingt deux, il apparaît évident que nous ne pouvons plus agir, dans le présent et dans l'avenir, comme nos prédécesseurs: la communication, le partenariat et la consultation doivent prendre la place de la confrontation systématique. Dès aujourd'hui, il est primordial d'aller au-delà des préjugés perpétués depuis trop longtemps et de chercher à nous comprendre et à poser des gestes concrets dans l'optique d'améliorer réellement les choses dans le respect et l'écoute mutuels.

Nous croyons qu'il est essentiel de réformer le mode de fonctionnement actuel de la politique, afin que cette dernière soit mieux adaptée aux besoins de l'ensemble de la société: une plus grande considération des personnes individuelles s'impose. La recherche du profit immédiat, la concentration sur l'économie et la rentabilité doivent céder le pas à une plus grande considération de l'environnement et des causes humanitaires. Du coup, nous croyons que la politique doit aussi s'ouvrir à une plus grande concertation et consultation des membres de la société, tout comme des communautés dont ils font partie. Comme jeunes, comme Autochtones, comme Québécoises et Québécois, nous désirons participer davantage et plus activement aux changements de société qui s'imposent: la santé et le bon fonctionnement d'une société sont l'affaire de tous et de toutes, et particulièrement la nôtre, puisqu'il sera bientôt notre tour de les gouverner et d'en assurer la pérennité.

Mais, pour ce faire, il est impératif de donner aux jeunes, tant Autochtones que Québécois, une meilleure voix auprès des instances décisionnelles et politiques. Nous croyons fermement que l'écoute et le respect que cette voix comporte, est le seul moyen efficace de donner une réelle place aux jeunes dans la société. Par là même, nous croyons que l'écoute et l'engagement des personnes, à toutes les échelles sociales, est aussi la seule façon de signifier à chacune et à chacun le rôle fondamental qu'elle ou il a à jouer comme citoyenne ou citoyen à part entière.

En définitive, nous croyons fermement qu'il est essentiel d'engager les personnes et collectivités dans les choix de société afin que la société soit plus équitable pour tous et pour toutes, afin qu'elle respecte les différences et la richesse de ceux et de celles qui la constituent et afin que chacun puisse se réaliser pleinement, en participant activement à l'épanouissement du monde et de la terre qu'il habite.

LES GRANDES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DES VINGT-DEUX

- 1- Afin de travailler activement à la disparition des préjugés qui divisent les peuples autochtones et québécois, nous recommandons la formation d'un comité jeunesse conjoint Autochtones et Québécois. Ce dernier aurait pour objectif de poursuivre et d'approfondir la démarche entreprise au cours de la rencontre qui fait l'objet du présent mémoire. Nous croyons qu'il est essentiel de mettre sur pied un organisme qui pourra travailler à long terme sur la question des relations entre Autochtones et Québécois. Ce comité offrirait une meilleure représentativité aux jeunes de ces peuples. Afin d'améliorer la communication entre tous, l'amorce d'un travail et d'une réflexion conjoints s'impose. La publication d'un journal, dont la fréquence sera à déterminer, pourrait être l'une des actions concrètes de ce comité: elle viserait à fournir une information plus complète en matière de questions autochtones et de relations entre les peuples et, du coup, à proposer une contre-information, plus objective et positive, à l'information officielle des médias.
- 2- Nous recommandons aussi que les Autochtones aient une plus grande autonomie et un plus grand droit de regard quant aux orientations de leurs communautés et de la société en général. Selon nous, la paix sociale ne peut se faire que par le moyen du respect de la différence, de l'engagement et de l'écoute de chacun. Le droit de déterminer ce qui est le plus apte à l'épanouissement de chaque collectivité ne peut se faire sans la participation de cette dernière. Nous croyons profondément que chaque personne concernée par un problème ou une réalité sociale est la mieux placée pour évaluer le bienfait de mesures gouvernementales et de programmes sociaux au sens large. Cela vaut autant pour les Autochtones que pour l'ensemble des collectivités qui composent la réalité québécoise.
- 3- Dans la même veine, nous recommandons qu'une plus grande place soit faite aux jeunes de toute nation ou de tout peuple au sein des instances politiques et décisionnelles actuelles. Pour les mêmes raisons que nous venons de donner et aussi parce que nous savons que nous aurons à vivre longtemps avec les choix de société qui se dessinent actuellement, nous croyons

fermement que l'engagement des jeunes est essentielle à tout programme et à toute décision politique au sens très large du terme.

ANNEXE

LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES

Autochtones

Suzy BASILE

Atikamekw
Étudiante en Sciences politiques, Université Laval
Québec
21 ans

Marcel GODBOUT

Huron Wendat
Coordonnateur du programme de
réussite scolaire Huron Wendat
Lac-Saint-Charles
27 ans

Jérémie HERVIEUX

Montagnais
Membre du Conseil de bande de Betsiamites
Betsiamites
28 ans

Eddy JENNISS

Malécite
Étudiant en Droit, Université Laval
Sainte-Foy
22 ans

Harriet KELEUTAK

Inuit
Gérante de bureau, Saputik Landholding Corp.
Kangirsuk
22 ans

Susane KING

Algonquine
Directrice du Secrétariat des programmes
et services de la nation algonquine
Notre-Dame-du-Nord
26 ans

Roger LACROIX

Algonquin
Étudiant en Techniques forestières
Chibougamau
28 ans

Janet MARK

Crie
Directrice des opérations
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
Val-d'Or
27 ans

Annik RIVERIN

Montagnaise
Étudiante en administration,
Collège André-Grasset
Montréal
19 ans

Nathalie SIMARD

Montagnaise
Étudiante au baccalauréat général,
Université Laval
Charlesbourg
23 ans

Doris-Jane WATSO

Abénaquise
Artisane
Odanak
20 ans

Non - autochtones

Luc ARSENAULT

Géologue, Fonds rég. d'exploration
minière de la Côte-Nord
Sept-Îles
26 ans

Chantal BELLEAU

Directrice générale, Service d'aide aux
jeunes entrepreneurs du Ponctiac
Campbell's Bay
25 ans

Michaël BETTS

Membre du Conseil permanent de la jeunesse
Saint-Lucien
32 ans

Julie BRETON

Étudiante en littérature, UQAM
Montréal
24 ans

Sylvain GAUDREAU

Étudiant en Droit, Université Laval
Québec
23 ans

Daniel GUAY

Coordonnateur, Maison des jeunes L'accoudée
Québec
28 ans